

WEALINS

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	130
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	580 897
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	7 270
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	17 559
Actions - cotées	R0110	17 559
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	426 763
Obligations d'État	R0140	155 194
Obligations d'entreprise	R0150	266 144
Titres structurés	R0160	5 425
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	95 997
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	18 300
Autres investissements	R0210	15 008
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	8 612 652
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	7
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	7
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	7
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	225
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	7 930
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	51 913
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	3 201
Total de l'actif	R0500	9 256 955
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	
Marge de risque	R0590	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	410 272
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	410 272
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	407 524
Marge de risque	R0680	2 748
Provisions techniques UC et indexés	R0690	8 514 628
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	8 457 601
Marge de risque	R0720	57 027
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	13 130
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	36 435
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	2 476
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	40 018
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	89
Autres dettes (hors assurance)	R0840	10 861
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	9 027 908
Excédent d'actif sur passif	R1000	229 047

S.12.01.02 - 01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)	Total (Health similar to life insurance)
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties						
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0150	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010											
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020											
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque												
Meilleure estimation												
Meilleure estimation brute	R0030	391 583			8 457 601			15 941			8 865 126	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080							7			7	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	391 583			8 457 601			15 935			8 865 119	
Marge de risque	R0100	2 640	57 027			107					59 775	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques												
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110											
Meilleure estimation	R0120											
Marge de risque	R0130											
Provisions techniques - Total	R0200	394 223	8 514 628			16 049					8 924 900	

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	8 924 893	0	0	152	0
Fonds propres de base	R0020	216 928	0	0	-112	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	220 678	0	0	-112	0
Capital de solvabilité requis	R0090	125 218	0	0	220	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	216 928	0	0	-112	0
Minimum de capital requis	R0110	56 348	0	0	99	0

5.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	75 981	75 981			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	23 397	23 397			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	0				
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0				
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0				
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	117 550	117 550			
Passifs subordonnés	R0140	0				
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	216 928	216 928	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	3 750			3 750	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	3 750			3 750	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	220 678	216 928	0	3 750	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	216 928	216 928	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	220 678	216 928	0	3 750	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	216 928	216 928	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	125 218				
Minimum de capital requis	R0600	56 348				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	1,76				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	3,85				

S.23.01.01 - 02**Fonds propres**

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	229 047
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	12 119
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	99 378
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	117 550
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	0
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	104 109		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	11 974		
Risque de souscription en vie	R0030	90 869		
Risque de souscription en santé	R0040	0		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-48 406		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	158 545		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	5 383
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-2 275
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-36 435
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	125 218
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	125 218
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance

vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	73 871

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	389 286	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	2 297	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	8 457 601	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	15 935	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		69 924

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	73 871
Capital de solvabilité requis	R0310	125 218
Plafond du MCR	R0320	56 348
Plancher du MCR	R0330	31 305
MCR combiné	R0340	56 348
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	56 348